Filière lait : « On risque de perdre des emplois »

Face à l'augmentation des charges, les producteurs laitiers se rassemblent, ce vendredi, à Brest. Président des JA du Finistère, Alexandre Castrec en appelle à une meilleure rémunération.

Propos recueillis par Jean Le Borgne

Quel est le poids de l'augmentation des charges pour les élevages laitiers ?

Le prix de l'engrais est passé de 307 à 780 € la tonne, en un an, et tous les indicateurs nous disent que ça ne va pas descendre rapidement. Le carburant suit, pour nous, la même courbe que pour le reste de la population et beaucoup de charges sont indexées sur le prix du carburant, autant dans l'industrie que chez nous. Le prix de l'aliment est passé de 370 à 410 € la tonne. La hausse, on la subit de plein fouet depuis le mois de septembre sans savoir quand elle s'arrêtera alors qu'il va falloir payer la mise en place des cultures de printemps. Sans trésorerie, ça va être tendu. Si on n'arrive pas à faire passer des hausses et à les faire redescendre sur nos exploitations, on est parti pour une année difficile.

Le prix du lait a pourtant augmenté.

Les 10 % d'augmentation ont comblé une partie du manque, pas les charges supplémentaires. L'an passé, le coût de production était compris entre 396 et 398 € les mille litres. On est aujourd'hui à 405 € et on va rapidement arriver à 420 €. Le prix du lait, aujourd'hui, varie selon les collecteurs entre 380 € pour les coopératives et 400 € pour la Sill, en décembre. Ça pose beaucoup de questions, même si on sait que la Sill bénéficie davantage de la hausse du prix du beurre et de la poudre de lait.

Quelle est la marge de manœuvre ?

Il va falloir que le prix des autres produits issus du lait augmente aussi. Le risque, si les prix du beurre et de la poudre de lait continuent à augmenter, c'est que les industriels soient tentés de ne pas honorer des contrats avec la grande distribution. On pourrait voir des rayons qui manquent de produits, au profit de l'export. On nous parle de souveraineté alimentaire depuis deux ans. Elle a un prix. Sinon, si on continue à réduire le volume faute de prix, on risque de perdre des emplois y compris dans les coopératives, ce serait dramatique.

Pourquoi vous rassembler devant une coopérative et pas devant un supermarché ?

On ne sait plus qui aller voir. Les coopératives nous disent « on fait ce qu'on peut », les grandes surfaces nous disent « on fait ce qu'on peut ». Avec Egalim 2, on pourrait faire appel au médiateur des relations commerciales. Est-ce qu'il ne faudrait pas le faire intervenir dès le début pour poser les choses ? Sinon les négociations seront actées et le médiateur ne sera là que pour constater ce qui n'aura pas marché. Lactalis arrive à gagner de l'argent avec la production laitière, pourquoi nos coopératives ne font pas la même chose ? C'est la question qu'on se pose.